

Relais nocturne « Les Lampionnettes »

Reporté au vendredi 20 mars 2026 (Note : mises à jour en jaune)

Plateau de L'Arselle – Domaine de Ski de Fond



Course nocturne en relais par équipe de 2, technique libre, Ouverte à tous à partir de 7 ans. Les déguisements sont vivement conseillés mais pas obligatoires !

Challenge « Olivier Pilon » attribué à la famille la plus nordique !

Inscription par internet à privilégier

Cliquer sur le lien [Inscription Internet](#) (Jusqu'au **mardi 17 mars 20h00**)

Les inscriptions seront possibles sur place de **17h50 à 18h50 (Tarif + 5€)**, mais nous souhaitons les limiter au maximum pour simplifier et fluidifier l'organisation. Retrait des dossards de **17h50 à 18h50**.

Début des courses à partir de 19h00.

3 relais en fonction des catégories :

- **Course des Marmottes : « enfants » - 2016 – 2018 :** relais 1 enfant / 1 adulte.
L'enfant prend le départ et termine la course ; 3 tours pour les enfants, 2 tours pour les adultes (les adultes conservent l'écart entre les jeunes durant leurs tours).
- **Course des Chamois : « jeunes » - 2013 – 2015 :** relais 1 enfant / 1 adulte
Le jeune prend le départ ; course pendant 15mn ; classement au nombre de tours.
- **Course des Aigles : Comprend 3 catégories :**
 - « Juniors » : relais avec au moins 1 junior né entre 2009 et 2012.
 - « Adultes » : relais 2 adultes nés en 2008 ou avant.
 - « AS » : Coureurs avec point FFS < 300 nés en 2008 ou avant.
 Une seule course pendant 25mn, classement au nombre de tours, par catégorie.

Tarifs : Course des Marmottes/Chamois : 10€ ; Course des Aigles : 15€

Une trace en style classique sera réalisée.

Une buvette sera installée dès 17h50 et ce durant toute la soirée. Nous mettrons en place la traditionnelle vente de crêpes sucrées/salées, vin chaud...

Si vous êtes à la recherche d'un coéquipier, cliquez sur le lien suivant : [bourse équipiers](#)

Les podiums des courses Marmottes et Chamois se tiendront avant la course des Aigles. Tous les autres podiums se tiendront sur le site à l'issue de la dernière course, y compris celui des plus beaux déguisements.

Règlement du challenge « Olivier Pilon » : Pour participer un relais devra être constitué de 2 membres d'une même famille (parents, enfants, grands-parents). Dans chaque course, des points sont attribués aux relais-famille (n, n-1... 2, 1 en fonction du nombre n de relais-famille dans une course). Le classement famille sera effectué par addition des points. Seules les équipes ayant 2 membres d'une même famille sont compatibles.

Le challenge Olivier Pilon sera attribué à la famille ayant totalisé le plus grand nombre de points dans les différentes courses.

Pour les personnes inscrites sur la date initiale du 12 février par internet et ne pouvant être présentes le vendredi 20 mars, merci de nous contacter, nous procéderons à un remboursement de votre inscription.

Info course et vidéo

<https://snbc.fr/les-lampionnettes/>

Lien inscription par internet

<https://www.helloasso.com/associations/ski-nordique-belledonne-chamrousse/evenements/lampionnettes-2026-inscriptions-en-ligne-snbc>